

Voyager permet de s'évader de la routine quotidienne et de créer des souvenirs inoubliables. Cependant, cela peut représenter un **défi** en raison de l'inaccessibilité de nombreuses destinations et installations pour les personnes en situation de handicap. Pourtant, l'accès aux voyages est un **droit fondamental**, et de plus en plus d'efforts sont déployés pour rendre le monde plus inclusif pour tous.

4 CLÉS

POUR VOYAGER

quand on est en situation de **HANDICAP**



1. PLANIFICATION

La première étape pour organiser un voyage accessible est la **planification**. Il est essentiel de rechercher des destinations qui offrent des installations accessibles.

De nombreuses ressources en ligne fournissent des informations précieuses sur les destinations accessibles. En Wallonie, par exemple, vous pouvez consulter le site visitwallonia.be. Pour ce qui est d'autres destinations, notre site **Wikiwiph** rassemble de nombreuses informations sur le tourisme accessible à l'étranger.



2. TRANSPORT ADAPTÉ

Le **choix du mode de transport** est un aspect clé de l'organisation de voyages accessibles. De nombreuses compagnies aériennes, de train et de bus proposent des services pour les personnes en situation de handicap mais il est **recommandé de contacter la compagnie de transport** à l'avance pour discuter de vos besoins spécifiques, tels que l'assistance en fauteuil roulant ou la disposition des sièges.

Assurez-vous également que l'aéroport ou la gare de départ et d'arrivée sont équipés pour vous accueillir de manière satisfaisante.



3. HÉBERGEMENT ACCESSIBLE

Bien choisir son hébergement est une autre étape cruciale. Recherchez des hôtels, des auberges ou des locations de vacances qui offrent des chambres adaptées aux besoins, avec des équipements tels que des salles de bains accessibles, des rampes d'accès et des ascenseurs. Une fois encore, les expériences montrent que **contacter directement l'établissement** pour discuter de vos besoins spécifiques et vous assurer que tout est en place est une sécurité pour un séjour confortable.



4. ACTIVITÉS & EXCURSIONS ACCESSIBLES

De plus en plus d'attractions touristiques, de musées et de sites historiques deviennent accessibles à tous. Renseignez-vous via **Access-i** sur les itinéraires accessibles; c'est l'organisme wallon qui certifie le niveau d'accessibilité par type de handicap. Chaque lieu certifié dispose d'une fiche informative reprenant les points forts et d'attention par type de handicap. À l'étranger, les ressources de **Wikiwiph** peuvent encore vous aider: voir fiche «Tourisme accessible à l'étranger».

